

## "Le plan Schuman-Monnet (2)" dans Internationale Spectator (14 mai 1950)

**Légende:** Le 14 mai 1950, la revue néerlandaise Internationale Spectator analyse en détail la proposition du ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman sur la mise en commun du charbon et de l'acier en Europe.

**Source:** Internationale Spectator. 12.07.1950, n° 14. 's-Gravenhage: Het Nederlandsch Genootschap voor Internationale Zaken. "Het Plan Schuman-Monnet (2)", auteur:H.Chr.S. , p. 9-12.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/le\\_plan\\_schuman\\_monnet\\_2\\_dans\\_internationale\\_spectator\\_14\\_mai\\_1950-fr-f40d966d-00d1-49eb-b62c-523b8e894610.html](http://www.cvce.eu/obj/le_plan_schuman_monnet_2_dans_internationale_spectator_14_mai_1950-fr-f40d966d-00d1-49eb-b62c-523b8e894610.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016

## Le plan Schuman-Monnet (2)

(Conclusion)

L'idée de M. Schuman à la base de ce plan n'est pas neuve. Au cours de ces 50 dernières années, certains milieux français et allemands ont, de temps à autre, tenté d'entamer une collaboration sur une base industrielle. Les industriels allemands soutenaient l'idée d'un «pool», du moment qu'ils maîtrisaient le potentiel de la Ruhr. Citons par exemple le plan de fusion de Ludendorff en 1917 des mines allemandes, françaises, belges et luxembourgeoises, les plans français à l'époque de Poincaré de 1919-1923; et une série d'initiatives, celle de Stinnes en 1921, celle des militants catholiques romains allemands et français de 1925 jusqu'à celles de 1940 et des années de l'occupation qui ont suivi, lorsque après la défaite de la France, de nombreux industriels français estimaient que la fusion assurerait le salut de l'Europe et de leurs intérêts personnels.

Le 18 janvier 1941, le ministre de la production industrielle et du travail du gouvernement de Vichy a publié le communiqué suivant:

«En vue de la conclusion d'un accord économique, des pourparlers viennent de s'engager à Paris entre industriels français et allemands des industries de la métallurgie.

Ces négociations, qui portent sur toutes les questions d'intérêts communs aux industries allemandes et françaises, ont notamment pour objet de régler l'attribution des répartitions de commandes, ainsi que la fourniture de matières premières.

Les réunions ont commencé jeudi. Elles se sont poursuivies vendredi et samedi. Afin de faciliter le travail, les industriels étaient groupés en cinq commissions: commission des constructeurs de machines, commission de la mécanique de précision, commission de constructions électriques, commission de la petite mécanique et du travail des métaux, commission de l'automobile et du cycle. Les débats se sont déroulés dans une atmosphère de grande cordialité.

Ce premier essai concret de collaboration franco-allemande a montré les très grands avantages que notre pays pourrait retirer de la politique dont les principes ont été définis par le Maréchal au moment des accords de Montoire.»

Et le *Figaro* d'écrire, le 6 octobre 1941:

«...Si la France, guidée par le Maréchal, servie par l'Amiral, sait s'engager résolument dans son destin à la fois européen et africain, nul doute qu'elle ne connaisse demain une nouvelle floraison que nos intelligences ne peuvent encore concevoir, mais qui est déjà inscrite dans l'esprit de Dieu...» (Conférence de Paul Marion, à la Bourse du Travail de Lyon).

Après la guerre également, en août 1949, la possibilité de la création d'un cartel pour la sidérurgie de l'Europe occidentale est envisagée dans le contexte franco-allemand, essentiellement sur les instances de la France, avec pour objectif de déterminer la production de la Ruhr et de procéder à la répartition des marchés.

Ou alors se peut-il, comme l'écrit le *New York Times*, que derrière le plan se cachent des forces plus fondamentales que ne l'indique à moyen terme sa nature économique et technique directe, voire sa nature politique indirecte? Des forces qui sont en réalité le fruit d'un ensemble complexe d'émotions, qui prennent racine dans le souvenir du «Saint-Empire romain», qui reflétait l'unité du monde occidental, alors européen?

«That world was primarily Latin and Germanic, loosely united under the sway of the Catholic Church, and it is therefore significant that the attempt to build a new united Europe is now also centered around a nucleus which is again primarily Latin and Germanic and Catholic. For the new attempt is led by men who stem from the Latin-Germanic border areas - Robert Schuman, the Luxembourger who grew up in the German Empire and is now French Foreign Minister; Konrad Adenauer, the Rhinelander who after the First World War favored a free Rhineland Republic and is now German Chancellor; Alcide de Gasperi, a former (pro-Italian) member of the Austrian Parliament, who is now Premier of Italy. These forces have found their political expression in the Christian Democratic or Christian -Socialist parties, which in fundamentals have

more or less the same point of view in all these countries».

Guglielmo Ferrero écrit dans son «Histoire de Rome» que l'Empire romain était déjà mort depuis plus de deux cents ans avant que les Romains ne s'en aperçoivent. Ils n'avaient pas pris conscience que l'ensemble des traditions, des organisations et des dispositions qui avaient fait la grandeur de Rome n'existaient plus que sur papier. Ceux qui dépeindront notre histoire actuelle diront-ils qu'au cours de l'été 1950, un débat passionné eut lieu concernant la proposition française visant à la mise sur pied d'un pool du charbon et de l'acier, basé sur une cession partielle de souveraineté, alors que la souveraineté avait disparu à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et que l'ère atomique débutait?

La situation est à peine différente. Mais l'historien n'oublie pas non plus de signaler qu'après 20 années de «Société des Nations» et 5 années de «Nations unies» la compréhension dont l'opinion publique fait preuve envers les principes de la vie internationale est non seulement née et a évolué, mais l'on a également compris l'abus qui en a été fait par le passé. Ainsi se pose à présent en masse une question, alors qu'elle était auparavant posée à titre individuel: dans quelles circonstances naît le plan Schuman-Monnet et aura-t-il lieu, quelles en sont les forces motrices, quelle est son utilité?

Sous le couvert du plan, l'Allemagne de l'Ouest pourrait obtenir pour ainsi dire toutes les concessions, ce à quoi l'Amérique a peut-être en vain incité la France. La puissance de l'Allemagne de l'Ouest ira croissant au point que l'ouverture de nouveaux marchés sera proportionnelle à la croissance de sa production.

À cet égard, il convient de ne pas perdre de vue la répartition géographique des mines de charbon et des industries sidérurgiques en Europe occidentale. Sans la Grande-Bretagne, l'équilibre finira tôt ou tard par tourner à l'avantage de l'industrie allemande. Si l'on a connu bien l'histoire de la coopération industrielle internationale, on sait que l'équilibre du cartel sidérurgique a totalement éclaté en 1935 au détriment de l'industrie française, et non des industriels français, qui avaient su «organiser» leurs intérêts personnels en Allemagne. Avant la tenue du plébiscite de 1936 dans la Sarre, l'industrie lourde qui y était déjà établie avait déjà lié ses intérêts à l'industrie allemande, en dépit de toutes les conventions et apparences et de la certitude que l'industrie française pensait détenir. La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg produisent ensemble 98 % du charbon dur, 94 % de l'acier et possèdent 62 % des minerais de fer sur le territoire concerné. La Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest produisent 75 % du charbon et en sont les plus grands fournisseurs pour les autres pays. La France et l'Italie en sont les plus grands importateurs. La Grande-Bretagne, le plus grand producteur de charbon et d'acier d'Europe occidentale, s'opposera à un alignement des salaires, sauf s'il s'agit d'un ajustement au niveau britannique.

Si la Grande-Bretagne n'y prend pas part, la capacité de production de charbon sera limitée à 50 % environ et celle de la production de l'acier brut sera limitée à 33 % environ. Ces chiffres sont valables pour 1949. Ensuite, les pays mettent en œuvre un programme d'élargissement plus ou moins vaste pour la sidérurgie.

Si la puissance montante allemande n'est pas plus fortement liée au caractère supranational ici indispensable, le plan Schuman-Monnet pourrait bien manquer son objectif.

Il serait irresponsable d'attribuer au plan Schuman-Monnet une origine allemande, un plan à la cause duquel l'Amérique est ralliée et qui a été imposé à la France en échange de l'aide américaine pour l'Indochine.

Sous sa forme actuelle et avec ses implications politiques et économiques, il s'agit d'une entreprise française. Et elle s'efforce à nouveau d'insuffler une nouvelle vie à l'intégration poursuivie et encouragée par l'Amérique.

La France a par ailleurs compris qu'elle devait affronter l'Allemagne de l'Ouest sur son propre terrain. Le plan Schuman arrive à un moment où les conditions et les perspectives des marchés sont en baisse.

Le but économique direct est avant tout d'accroître la rentabilité de la production commune du charbon et de l'acier au moyen d'une organisation qui diffère des anciens cartels, tout en étant plus rigoureuse.

L'objectif peut être brièvement résumé comme suit: contribuer au renforcement de l'efficacité de l'organisation de l'Europe occidentale; fin de la rivalité franco-allemande; intégration des intérêts économiques franco-allemands; garantie par l'Europe du développement économique de l'Afrique par l'Europe.

## L'Afrique

La déclaration par laquelle Robert Schuman rend sa proposition publique le 9 mai 1950 compte 945 mots. Vingt-deux mots y sont consacrés à l'Afrique. «L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une des ses tâches essentielles: le développement du continent africain». Le rôle que l'Afrique doit jouer au sein de ce plan est toutefois inversement proportionnel au nombre de mots qui lui sont consacrés dans la déclaration du 9 mai 1950. Le «pool» et l'Afrique sont étroitement liés.

Dans les *Economisch-Statistische Berichten* du 24 mai 1950, K.P. van der Mandele déclare à propos d'une Ruhr africaine et indienne:

«Cette idée, bien qu'elle n'ait été consciemment appliquée par l'Angleterre qu'après la Deuxième Guerre mondiale, est née aux environs de 1925 suite à la thèse de M. Spethmann intitulée «die länderkundliche Fernwirkung». Le fait que les Anglais aient réalisé à ce propos une étude approfondie témoigne du contrôle qu'ils exercent sur les entreprises allemandes qui exploitaient en Afrique du Nord et en Espagne d'autres terrains de minerai, qui s'avèreront cruciaux pour la Ruhr allemande ou une autre Ruhr.

Ceux qui ont suivi depuis le Royaume de Bismarck (et quel habitant de Rotterdam n'en a pas eu l'occasion?) l'évolution de l'industrie du charbon, du fer et de l'acier de l'Europe occidentale ne peuvent se soustraire à l'idée que tout le complexe de matières premières et d'industries est si étroitement lié que même les guerres n'ont pu et ne pourront créer de scission absolue, et ce même s'ils ne connaissent pas l'histoire interne de ces dynasties de l'acier. Les fils de cette géante toile d'araignée s'étendaient sur le monde entier.

Alfred Krupp et Mannesmann étaient les représentants de la fusion organique du charbon et de l'acier avec l'Espagne et l'Afrique du Nord; Hugo Stinnes avec le Luxembourg et la Belgique; August Thyssen avec les Pays-Bas; Wilhelm von Stumm et Röchling avec la France. Mais les intérêts étaient également si entrelacés, comme par exemple dans le cas du «Rheinisch-Westfälisches Kohlsyndikat», du «Comité des Forges», du «Roheisen- und Stahl-Verband», qu'ils pouvaient parfois être totalement divergents et en concurrence, et néanmoins, dans l'un ou l'autre domaine ou à l'un ou l'autre endroit de la planète, se rencontrer à nouveau et se compléter (par ex. les Anglais et les Allemands dans le groupe Mitsui japonais et dans les aciéries Tata indo-britanniques).

C'est donc sans surprise qu'aux environs de 1928, le plan a vu le jour afin d'explorer conjointement les «territoires non développés», par exemple sous la forme de «mixed chartered companies». On pensait à l'époque à une zone démilitarisée en Afrique centrale. On tient de l'ancien ambassadeur allemand Von Kühlmann, étroitement lié au «Comité des Forges» et gendre du Sarrois Von Stumm, ces paroles célèbres: «Man nimmt einen Teil der Ruhr und der Saar auf den Buckel und macht damit in Afrika einen europäischen Laden auf».

François Poncet et de nombreux autres éminents français et allemands ont dans leurs faits et gestes plaidé pour le rapprochement franco-allemand par l'intermédiaire du réservoir de matières premières de l'Europe occidentale et Lord Halifax a fait une dernière tentative en 1937 pour rallier Hitler à une communauté de travail de peuples européens (du moins en dehors de l'Europe), mais en vain.

La question de savoir si la Grande-Bretagne, qui occupe quoi qu'il en soit une position importante à cet égard, a le choix d'engager collectivement les sources agraires avec la France (importations de denrées alimentaires par la Grande-Bretagne en échange d'une réduction des prix), ou si la France et l'Allemagne de l'Ouest, grands importateurs de matières premières, peuvent concrétiser la coopération proposée, dépend de la relation franco-allemande en Afrique, à savoir d'une Eurafrique.

Avec «Stettinius Associates Liberia Incorporated» (capital de 100 millions de dollars), Stettinius a ouvert la voie de l'Amérique vers l'Afrique. Les États-Unis contrôlent les mines de plomb du Maroc («Newmont Mining Corporation» et «Saint Joseph Lead Corporation»), «Metal and Termit» s'installe au Sénégal, la «Gulf Oil Corporation» à Tunis. Le dollar exerce une grande influence dans les mines de fer des îles Canaries, il s'étend sous la forme de prêts en Éthiopie («Sinclair Petroleum») et est déjà depuis longtemps présent dans les mines d'Afrique du Sud. La vente récente par la Banque d'Angleterre pour le compte du Trésor de ses parts dans Tanganyika Concession Ltd., qui possède une part de l'Union Minière du Haut-Katanga, à un groupe américain confirme cette tendance.

L'Union minière du Haut-Katanga exploite les mines d'uranium et de cuivre du Congo belge, pour lesquelles elle possède des concessions valables jusqu'en 1990, et dont la Société générale de Belgique est le principal actionnaire.

Qui possède 51 % des parts d'une société possède concrètement un pouvoir identique à celui du propriétaire intégral, mais une autre loi vaut également en Afrique: qui possède les voies de communication maîtrise les industries de l'exploitation minière. Jusqu'ici, les difficultés de communication ont freiné le développement économique de l'Afrique. Les Américains ont dressé les plans d'une voie ferrée de 210 milles, qui partirait de Monrovia, traverserait le Liberia sur toute sa longueur et finirait sa course en Guinée française. Les dollars du plan Marshall doivent permettre l'ouverture de la voie ferrée de Nyassaland, qui relie Bevia à la capitale Blantyre, au moyen d'une voie ferrée passant de l'Afrique centrale aux ports britanniques de l'Afrique de l'Ouest. La voie ferrée de Benguela permet notamment d'acheminer le cuivre et l'uranium du Katanga vers la côte atlantique. De plus, les Américains érigent leurs aéroports sur le sol africain: Roberts Field à Libériat, montage d'installations à Addis Abeba qui survolent le maigre trafic de ces aéroports, et Komina, la base militaire belge sur le plateau du Katanga, qui sera équipée notamment de pistes de décollage de 6 km de long.

Comme on peut le constater, les ambitions américaines reflètent une disposition manifeste à investir des deniers publics dans l'installation d'infrastructures: ports, routes, aéroports, communications téléphoniques et graphiques.

Des voix se sont élevées contre l'intention non dissimulée des Américains de faire de l'Afrique un ensemble économique, où la priorité est donnée aux considérations stratégiques, et contre l'approbation d'une aide américaine trop importante, avant qu'une organisation adaptée ne puisse y voir le jour et fonctionner.

Au début des années 1950 s'est tenue à Paris une réunion spéciale au siège de l'O.E.C.E. entre la Belgique, la France, le Portugal, la Grande-Bretagne, la Rhodésie, l'Afrique du Sud et un délégué du représentant américain en Europe, avec pour objectif de procéder à une analyse conjointe du développement des moyens de transport en Afrique au Sud du Sahara. On était d'accord pour la collaboration, mais ce résultat moral avait déjà été obtenu en mai 1949 à Lisbonne et à Dakar en 1947 pour les administrations française et britannique. Le seul résultat pratique fut la décision de se réunir à nouveau à Johannesburg en octobre 1950 pour une «analyse plus approfondie».

Sir Stafford Cripps a déclaré en mars 1948 à un correspondant de *Svenska Dagbladet*: «L'Europe occidentale est trop petite pour se contenir elle-même. Elle doit s'unir à l'Afrique. L'Eurafrrique doit être l'une des conquêtes de cette époque agitée.»

L'Eurafrrique, mais le projet de l'Amafrique n'est-il pas en construction?

L'un des problèmes majeurs du gouvernement français consistera indéniablement à s'occuper de l'inévitable choc d'adaptation pour l'industrie française. 20 à 30 % de la capacité totale des aciéries françaises entraînent des coûts de production élevés, un pourcentage au moins tout aussi élevé de la capacité des mines de charbon entraîne des coûts marginaux. Si la fermeture de ces entreprises n'est pas associée à des départs progressifs, un chômage de transition sera inévitable. Nous devons en outre faire en sorte que cela se passe avec un minimum de tension politique et sociale. L'Europe occidentale dans son ensemble devra-t-elle

assumer les frais y afférents, qui en France mais aussi dans les autres pays participants seront proportionnels au mode économique de production? Le soi-disant plan Stikker prend cette direction.

Ou cette mission incombera-t-elle au contraire à la Communauté atlantique dans son ensemble? L'Amérique est étroitement liée à ce plan. Selon M. Harriman, elle est disposée à subventionner. Mais les 600 millions de dollars partiellement disponibles à cet effet et issus de la réserve du plan Marshall ne pourront plus être alloués après 1952, de sorte que le «pool» doit obtenir un prolongement de la part de l'Amérique, sans quoi nous devrons procéder à un nivellement, fondé sur les conditions de travail élevées dans les mines de charbon et la sidérurgie.

L'Angleterre verrait quoi qu'il en soit ses concurrents obtenir des subventions jusqu'en 1952, sans avoir quoi que ce soit à y gagner car, comme l'a ouvertement déclaré M. Bevin à la conférence de Londres, l'ouvrier britannique dans l'industrie en question gagne 25 % de plus que l'ouvrier français, tandis que le prix de l'acier britannique n'est pas supérieur. Une subvention, quelle qu'elle soit et qu'importe à qui elle profite ne fera que renforcer le caractère artificiel de l'économie.

Le contact établi après la première suspension temporaire destinée à permettre aux délégations de dresser un premier bilan de la situation chez elles, indique que tout ne se passe pas comme souhaité. De sérieuses divergences de conception voient le jour quant à la haute autorité supranationale. La France a dû enterrer son plan initial à ce propos, qui prévoyait une compétence juridique d'entrée directe. La réserve du Benelux est plus forte qu'il n'y paraît depuis l'extérieur. Les intérêts économiques de ce groupe ont une grande priorité pour les délégations concernées. La lettre de Sir Oliver Franks, ambassadeur britannique à Washington, à Paul Hoffman, dans laquelle il expose la bonne volonté du gouvernement britannique dans la politique européenne, désigne tout autant un effort anglo-américain qualifié avec humour par le manifeste travailliste *On European Unity* de *brown paper* de Hugh Dalton, que le désir britannique pour le réel avantage du dollar.

## Italie

Le gouvernement italien considère ce plan comme un pas important sur la voie de la relance économique européenne. L'industrie redoute toutefois son indépendance. L'industrie minière et l'industrie lourde italienne se caractérisent traditionnellement par une attitude protectionniste. Une baisse et une suppression des subventions pour l'industrie entraînent nécessairement une reconversion, une rationalisation, qui aboutiront à la fermeture de ces entreprises et au licenciement de la main-d'œuvre.

Le point de vue du gouvernement italien que les autres pays adhérents au plan Schuman-Monnet doivent prendre en considération, d'un point de vue non seulement industriel, mais aussi social, y est étroitement lié. L'Italie demande avant tout également une égalité absolue avec ses autres partenaires au sein du pool. L'Italie envisage aussi sérieusement la possibilité, en tant que pays pauvre en matières premières et dès lors dépendant de l'étranger pour sa sidérurgie, d'obtenir un meilleur accès aux matières premières et la suppression des prix différentiels.

Les commentaires italiens sur le plan reflètent notamment l'impossibilité politique du neutralisme relativement fort présent. Le comte Sforza s'est exprimé à ce propos au Sénat en termes généraux. «L'erreur consiste à parler de neutralité. Dans le monde d'aujourd'hui, cela n'est plus possible, bien que cela soit souhaitable.» L'appréciation plus détaillée du plan est justement reproduite comme suit dans *Tempo*: «Si l'on considère le projet d'accord franco-allemand comme un projet économique, nous devrions en toute logique le combattre; mais étant donné qu'il s'agit d'un projet d'accord politique, nous n'hésiterons pas à le considérer avec un certain optimisme.»

L'importance du plan réside indéniablement dans la sphère politique. Le gouvernement français constate que le contrôle sur l'Allemagne de l'Ouest se relâche et qu'un règlement pacifique peut offrir une protection face à la concurrence et à l'expansion allemandes effrénées. La question reste toutefois de savoir si les propositions françaises fonctionneront mieux que les précédents accords. Tant que les Occidentaux restent en mesure d'exercer une influence politique, il y a peu de raisons d'avoir des préoccupations.

Si ce n'est plus le cas, les accords n'ont plus aucune valeur. Le récent exemple de l'accord de Petersberg, après tous les échecs qui lui ont précédé, suffit à le prouver.

H. Chr. S.